

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## RELATIVE À UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL D'UNE PUISSANCE DE 9,1 MWC À PERNAY

**PENDANT LE CONFINEMENT, LE PUBLIC EST AUTORISÉ À SE RENDRE EN MAIRIE POUR L'ENQUÊTE**

Il sera procédé sur la commune de Pernay à une enquête publique portant sur la demande de permis de construire une centrale photovoltaïque au sol, lieudit "Les Bois Gaultier", d'une puissance totale de 9,1 MWC (mégawatt-crête), présentée par la société NEOEN.

Le dossier d'enquête sera consultable par toutes personnes intéressées, **du lundi 07 décembre 2020 à 09h au mercredi 06 janvier 2021 à 12h**, aux jours et heures d'ouverture au public de la mairie, **y compris pendant le confinement**. Un accès gratuit au dossier est également garanti par un poste informatique en mairie aux jours et heures d'ouverture au public.

Monsieur François BEL, chercheur INRA en économie rurale en retraite, est désigné commissaire enquêteur pour mener l'enquête publique.

Des informations relatives à l'enquête seront également consultables sur le site internet des services de l'État d'Indre-et-Loire : <https://www.indre-et-loire.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-en-cours>

Pendant toute la durée de l'enquête, un registre déposé à la mairie sera tenu à la disposition du public qui pourra y consigner directement ses observations et propositions sur le projet.

Celles-ci pourront également être adressées par écrit à la mairie de Pernay, à l'attention du commissaire enquêteur qui les visera et les annexera au registre d'enquête, et où elles seront tenues à la disposition du public.

En l'absence de registre dématérialisé, elles pourront également être adressées, par courrier électronique, à l'adresse suivante : [pref-ep-pc-pv-pernay@indre-et-loire.gouv.fr](mailto:pref-ep-pc-pv-pernay@indre-et-loire.gouv.fr)

Les observations et propositions écrites transmises par courrier électronique seront tenues à la disposition du public sur le site internet des services de l'État d'Indre-et-Loire [www.indre-et-loire.gouv.fr](http://www.indre-et-loire.gouv.fr)

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Pernay :

<b>lundi 07 décembre 2020</b>	<b>de</b>	<b>9h à 12h ;</b>
<b>samedi 19 décembre 2020</b>	<b>de</b>	<b>9h à 12h ;</b>
<b>mercredi 06 janvier 2021</b>	<b>de</b>	<b>9h à 12h.</b>

Le dossier d'enquête publique comprend une étude d'impact et un avis de l'autorité environnementale.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès du pétitionnaire représenté par Pierre MONTAGNE, tél 07 61 01 16 86, mel pierre.montagne@neoen.com, société NEOEN, 06, rue Ménars, 75002 PARIS..

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la préfecture et en mairie de Pernay, pendant un an après la date de clôture de l'enquête.